

Oka, le 28 janvier 2002

Conseil municipal d'Oka
Monsieur le Maire et messieurs les conseillers
183, rue des Angés
Oka, Québec
J0N 1E0

Objet : Un avenir à sauvegarder

Messieurs,

À mainte reprise, nous vous avons fait part d'inquiétudes grandissantes concernant notre avenir à Oka, autant sociales qu'économiques. Il ne semble pas que nos interventions aient été prises au sérieux, puisque la situation ne fait que s'aggraver. L'implication des autochtones dans le dossier de la mine met un surcroît de pression sur les citoyens d'Oka et en particulier sur les agriculteurs du secteur visé.

L'avenir du territoire de la municipalité d'Oka se retrouve dans une situation précaire comme vous pourrez le constater en consultant une carte de la municipalité. Pour que l'exercice soit facile à comprendre et ensuite à analyser, imaginons que le territoire est divisé en quatre zones.

Identifiez sur cette carte les éléments suivants :

- 1^{ère} zone : **un grand périmètre identifiant les terres fédérales.**
- 2^{ème} zone : **un grand périmètre identifiant le Parc d'Oka.**
- 3^{ème} zone : **un grand périmètre identifiant la carbonatite d'Oka (une formation riche en uranium).**
- 4^{ème} zone : **cette zone comprend deux sections :**
 - 1^{ère} section : - les terres agricoles le long du rang St-Jean
- le secteur de la Pointe-aux-Anglais
 - 2^{ème} section : - une bande de terre du Nord au Sud incluant le village d'Oka,
entre les terres fédérales, la carbonatite et le Parc d'Oka.

COMITÉ LOCAL DE DÉVELOPPEMENT MINIER

Maintenant regardons en détail ce que cela comporte.

- 1^{ère} zone : **un grand périmètre identifiant les terres fédérales.**

La municipalité n'a pas de pouvoir juridique sur le territoire en question...

Aucune expansion possible de la municipalité dans cette zone pour le futur.

- 2^{ème} zone : **un grand périmètre identifiant le Parc d'Oka.**

Aucune expansion possible pour la municipalité dans un parc provincial.

(Il devrait y avoir plus de publicité de la part de la municipalité pour inciter les visiteurs à venir encourager les commerçants d'Oka).

- 3^{ème} zone : **un grand périmètre identifiant la carbonatite d'Oka (une formation riche en uranium).**

Cette zone se retrouve avec des problèmes de Radon et en bonus un site très contaminé (zone identifié dans un document : LE RADON À OKA – Rapport d'intervention de santé publique, octobre 1998).

La municipalité devra dans le futur déboursier des millions de dollars pour le règlement des problèmes rattachés à cette zone.

Concernant les possibilités d'expansion de la municipalité dans cette zone, nous faisons face à de sérieux problèmes.

- 4^{ème} zone : 1^{ère} section : - **les terres agricoles le long du rang St-Jean**
- **le secteur de la Pointe-aux-Anglais**

Cette section est entourée par le secteur des terres fédérales (qui aura bientôt sa propre identité) et la municipalité de St-Placide.

Elle est complètement détachée de la municipalité d'Oka. Qu'advient-il de ce secteur quand les terres fédérales seront définies comme une municipalité au sens de la loi? Y aurait-il lieu de penser que ces citoyens soient tenter d'être rapatrier vers St-Placide?

- 4^{ème} zone : 2^{ème} section : - **une bande de terre du Nord au Sud incluant le village d'Oka,**
entre les terres fédérales, la carbonatite et le Parc d'Oka.

On retrouve à l'intérieur de cette zone un décret (C.P. 1992 1052) enregistré le 3 juin 1992, qui accorde certains privilèges aux indiens en ce qui concerne la remise de certains impôts.

Cette mesure fait sûrement partie d'une première étape.....à suivre.

Nous devons insister auprès de notre conseil municipal pour que ce dernier trouve les solutions aux problèmes auxquels nous faisons face présentement. Nous sommes en droit de nous attendre à ce que nos inquiétudes soient enfin reconnues et que des actions soient prises immédiatement. Nous demeurons disponible pour vous aider à relever cette tâche.

Recevez, monsieur le Maire et messieurs les conseillers, nos salutations distinguées.

Edmond Proulx

Au nom du Comité Local de Développement Minier

C.P. 3982

OKA, QC.

JON 1E0

EMAIL : cldm@abatelecom.com

